L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI, 28 MAI 1879.

LA CONVENTION.

Séance du mardi, 27 Mai.

M. Wells appelle la Convention à l'ordre à onze heures. Quatre-vingt-quatre membres sont présents.

M. Burbridge, président une résolution qui prie le comité des qualifications de vouloir bien présenter une ordonnance ou un acte des législateurs qui dispense franchissement de propriété sur bouteilles servant des récipients ou des privilèges. Déposée provisoirement sur le bureau.

Le mémoire présenté, hier, par M. Gowen, au nom des citoyens de la paroisse Livingston, lesquels demandent l'établissement d'un bureau d'agriculture et de statistique se rattachant à l'agriculture, a été renvoyé semblable, présenté par M. Kemp, au nom de citoyens de la paroisse Ste-Hélène, —sont envoyés au comité d'agriculture.

—La résolution de M. Dumas—Réduction du salaire du Lieut. Gouv. Wells—est renvoyée au comité spécial.

Le député de St-Jean-Baptiste étant absent, M. Matthews, demande que la considération soit remise à demain.

M. Ogden en propose le renvoi immédiatement.

M. Robertson fait la motion de déposer sur le bureau et la résolution de M. Dumas et la proposition de M. Ogden; sa motion prévaut à la presque unanimité des voix.

—M. Knoblock fait un rapport au nom du comité législatif; l'impression en est ordonnée.

Certaines ordonnances soumises du comité de finances, sont, à la demande du chairman, M. Denis, envoyées au comité judiciaire.

Les ordonnances présentées hier sont envoyées à différents comités.

Sur la motion de M. Breaux, le rapport du comité du département exécutif est mis à l'ordre du jour de demain—mercredi—aussitôt après la lecture du dernier-texte de la séance d'aujourd'hui.

—L'assemblée n'ayant, pour le présent, rien à considérer, M. Denham propose l'ajournement jusqu'à demain, mercredi, à 1 heure; sa motion est repoussée par un vote de 56 contre 32.

M. Ogden propose 10 heures au lieu d'une heure.

M. Breaux propose midi; il ajoute que plusieurs comités importants vont siéger aussitôt après l'ajournement et que l'assemblée sera probablement des rapports devant elle à l'heure de la séance.

M. Ogden déclare que la Convention n'a pas perdu plus de temps qu'elle n'aurait dû en perdre.

M. Vance veut donner toute la journée au comité judiciaire; il a l'espoir qu'un rapport sera prêt demain.

La proposition de M. Ogden est repoussée et celle de M. Breaux est acceptée.

Le président annonce; aussitôt la réunion de plusieurs comités.

—

La Convention s'ajourne à mercredi—aujourd'hui—à onze heures.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle Orléans, 28 mai.—Température un peu plus élevée, vents légers frais et variables et temps généralement clair.

Température du 27 mai 1879.
Thermomètre de C. Durakin, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	66	19
Midi	82	28
3 P. M.	84	29
9 P.M.	80	27

Stations météorologiques.

Mardi, 27 mai, 3 h. 53 P. M.

	Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :		
Augusta, Ga.	86	Louisville, Ky.	84
Atlanta, Ga.	90	Memphis, Tenn.	90
Cambria, Tex.	90	Mobile, Ala	90
Cairo, Ill.	85	Montgomery, Ala.	93
Chattanooga, Tenn	90	Nashville, Tenn.	89
Charleston, S.C.	79	New Orleans, La.	83
Davenport, Iowa.	64	Omaha, Neb.	68
Decatur, Iowa.	70	Pittsburgh, Pa.	76
Galveston, Texas.	83	Richmond, Va.	85
Indianola,	79	Shreveport, La.	86
Keokuk, Iowa.	78	St Louis, Mo.	79
Little Rock, Ark.	79	St Paul, Minn.	64
La Crosse, Wis.	67	Vicksburg, Miss.	88
Leavenworth, Kan.	84	Yankton, D.T.	80

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	5.02	Nashville, Tenn	3.11
Cincinnati, O.	12.80	New Orleans*.	9 09
Cincinnati, O.	12.80	Omaha, Neb.	10 05
Davenport, I.	5.09	Pittsburgh, Pa.	2.10
Keokuk, Iowa.	6.08	Shreveport, La.	
La Crosse, Wis.	6.06	St Louis, Mo.	12 11
Leavenworth, K	10.10	St Paul, Minn.	4.07
Louisville, Ky.	7.06	Vicksburg, Miss.	
Memphis, Tenn	8.10	Yankton.	5.05

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

T. W. VAN ERDEN,
Sergeant Signal Corps. U. S. A.

Mariages, naissances et décès inscrits au bureau de santé dans les dernières vingt-quatre heures :

Mariage—Octavus N. Ogden à Mlle Cora H. Jennings.

Louis Robertson à Mlle Lucinda Barlos.
Philip S. Simms à Mlle Eugenia Poillot.
Henry Davis à Mme Emma Rollins.
Casimiro Labrusse à Mlle Maria Magin.
Salvatore Guiliano à Mlle Serafina Orlando.

Naissance—Mme Bernard Santenga, un garçon.

Mme Peter Gallocchi, un garçon.
" Marshal A. Reynolds, un garçon.
" W. J. Carter, un garçon.
" Michael Bernhard, une fille.
" Louis Zurkambach Jr., un garçon.

Décès—Maria Gonzales, 1 an.
John Sheehan, 6 mois.
Mc nour Smith, c., 11 ans.
Mason Jenkins c., 20 ans.
Charles Gregory, c., 5 mois.
Baptiste Duvernet, 55 ans.
James W. Adams, 3 mois.
Mme Dupuy, 69 ans.
Alex C. Rathborne, c., 4 mois.
Beatrice M Carriere, c., 2 mois.
Paul Lemaire, 9 mois.

Les politiciens.—On met sur le compte des politiciens des choses dont ils sont complètement innocents. On leur fait dire que si la dette d'Etat est réduite, ils feront rejeter l'amendement constitutionnel par le peuple. D'abord il faut savoir si la Convention soumettra son œuvre au peuple. Elle est libre de faire comme elle voudra à cet égard. Si son œuvre est bonne, nous lui conseillerons de ne pas la faire dépendre d'une intrigue électorale et de s'en tenir aux votes qu'elle aura émanés. Mais quant à ce qui concerne la dette, quel est l'électeur assez obtus pour ne pas ratifier la réduction de l'Etat? Il est à peu près sûr que le peuple presque tout entier votera pour la réduction. Si le peuple est consulté directement sur la dette, loin de désapprouver la réforme désirée, il lui donnera très probablement 40 mille votes de majorité. Ainsi, que la Convention ne craigne pas d'être répudiée parce qu'elle rejettera une dette frauduleuse! Au contraire, on lui en saura gré, car elle aura fait ce que nulle autre législature démocratique n'a encore osé faire, elle aura fait acte de patriotique en annulant des dettes qui n'ont été contractées ni par le peuple, ni pour le peuple et dont les spéculateurs radicaux seuls ont profité.

La taxe pour la dette des bons de chemins de fer.—On fait dire encore aux politiciens que si la municipalité leur met jamais la main sur les bons de chemins de fer, [illegible] ne pas cette taxe. Mais on n'a pas besoin de lever de taxe additionnelle; on prendra ce dont on a besoin sur la taxe des bons à prime. Le peuple ne tient pas du tout à ce qu'un parle des bons à prime qui ne représentent qu'une dette flottante, dette encore qui n'a été faite ni par le peuple ni pour le peuple de la Nlle Orléans, en dépit des protestations réitérées par des protestations universelles et dont l'histoire honnête n'a été qu'un scandaleux cauchemar. Les politiciens, au contraire, abandonnent résolument la dette d'Etat et les bons à prime, sur lesquels ils savent que non-seulement l'avenir de la ville et de l'Etat dépend de son maintien, mais que le leur propre, l'avenir des politiciens, aussi très gravement compromis s'il n'y a pas d'opposants. Voilà la vérité.

Grave accident.—Hier, vers midi, sur les quatre heures, [illegible] Canal, [illegible] Claiborne, [illegible] Canal, [illegible] Claiborne, a éprouvé un grave accident. Il [illegible] un [illegible] avec son voiture, quand soudain cheval effrayé prend la fuite aux abois. M. Hauser veut le retenir, s'embarrasse dans les rênes et tombe sur le pavé. Heureusement on en était [illegible] et [illegible] ne roulait pas sur lui. Hauser a été relevé sans connaissance et transporté à son domicile, rue Claiborne, où il a été [illegible] par le docteur Delgado, qui a déclaré que, bien qu'il ne fût pas dangereusement blessé, il était [illegible] de la tête et [illegible] de la figure. Le blessé a été [illegible] à son domicile. Il a repris tout à fait connaissance, mais on craint qu'il n'ait éprouvé quelque lésion interne.

Chambre d'économie. — Le montant des recettes pour mardi est comme suit : [illegible] du Trésorier, $7,662 66; [illegible] (Bryant) $1 116 18; [illegible] (Lucas) $1,477 00; [illegible] (Bryant) $2,122,080; [illegible] de 5 pour cent des [illegible] $12,602 50; [illegible] $1,602 50; [illegible] $1,602 50; [illegible] $1